



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS AU PUBLIC

---

## **CONCERNANT LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI) DE SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE**

La concertation est organisée par la préfecture du Var, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

### **Objet :**

La concertation du public a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

### **Durée :**

La concertation débute le samedi 27 février 2021 et s'achève le jeudi 6 mai 2021.

### **Modalités :**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- exposition des documents en salle du conseil à la mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole ;
- information sur le site internet des services de l'État dans le Var : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) ;
- réunion publique le mercredi 28 avril 18h30 en salle polyvalente communale de Sainte-Anastasie-sur-Issole Cette réunion aura lieu sous réserve de la conformité de sa tenue aux règles sanitaires en vigueur ;
- registre d'observation sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public ;
- registre dématérialisé à l'adresse mail [ddtm-ppri-anastasio@var.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-anastasio@var.gouv.fr)